

## REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI - SAISON 2023



AFT Namur-Luxembourg  
Chaussée de Marche, 935 C  
5100 WIERDE

CLUB : GARISART

Matricule : 6060

Le tournoi respecte le règlement général de l'AFT imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : 29-02-24

Date de fin : 10-03-24

### 1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be) - "Mon AFT"

Particularités réservées aux clubs :

#### ! Pour rappel

Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions de toutes les catégories seront clôturées le mardi qui précède le début du tournoi à 24h.

**Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de cette limite.**

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie ou de ne pas ouvrir les tableaux ne réunissant pas 8 participants en Messieurs I ou Dames I (Belgian Circuit).

Nombre de catégories organisées : simples : 16 jeunes : 19 doubles :

Le tournoi de doubles se jouera : par poule + tableau final et/ou par élimination directe

### 2. DROIT D'INSCRIPTION :

En adultes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match, de 10 EUR au 2ème match 5 EUR

Pour les jeunes, il est, au 1er match, de 10 EUR au 2ème match 0 EUR

Pour les doubles, il est de EUR par paire

**Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.**

### 3. TIRAGE AU SORT :

Date et heure du tirage au sort public : 28/02/2024 à 10H00

Particularités réservées aux clubs :

### 4. HORAIRES :

Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be) - "Mon AFT"

le 28-02-24 dès 18 h

Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : 28-févr entre 21 h et 22 h

au n° de téléphone suivant : 621499282 (00352)

Particularités réservées aux clubs :

Disponibilité obligatoire le samedi et le dimanche du premier weekend: en cas de non-respect dans les disponibilités, l'inscription ne sera pas prise en compte! Inscription uniquement dans 2 tableaux.

### 5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle MAROTTE VALERIE juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Melles PONSARD ARNAUD adjoints

Tél. juge-arbitre 621499282 Tél. secrétaire Tél. club-house

Nombre de terrains utilisés : 7 dont 0 de plein air

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés : 7 en GREEN SET ET TERRE BATTUE

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs :

6. **DISPONIBILITE DES JOUEURS** : en semaine à partir de 17h30 h et le week-end de 9 h à 23 h

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h.

Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.

Particularités réservées aux clubs :

**En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles les 3 jours de tournoi. Le tournoi se déroulera en :**

-9 ans du : 04-mars au 06-mars ou les

-11 ans du : 07-mars au 09-mars ou les

-13 ans du : 04-mars au 06-mars ou les

### 7. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs :

### 8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

### 9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

**10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des finales.**